

**RAPPORT ANNUEL 2013
DU COORDONNATEUR RÉSIDENT / HUMANITAIRE
SUR L'UTILISATION DES SUBVENTIONS DU CERF
MADAGASCAR
RÉPONSE RAPIDE
REPONSE A L'INVASION ACRIDIENNE**

COORDONNATEUR RÉSIDENT/HUMANITAIRE

Mme Fatma Samoura

RESUME DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION

- a. Merci d'indiquer quand l'After Action Review (AAR) a été conduit et qui a participé.

Un exercice d'évaluation de la campagne sera réalisée pendant le mois de juin 2014 et les résultats finaux sont attendus vers fin juillet 2014. Cependant selon le nombre d'hectares traités, les heures de vols, le nombre des personnes formées (issues des institutions nationales) ainsi que le taux de mortalité des criquets, permettront de juger l'atteinte des objectifs de la première année du programme de 3 ans : casser l'invasion en cours à Madagascar depuis avril 2012.

- b. Merci de confirmer que le rapport CERF du Coordonnateur Résident et/ou Coordonnateur de l'Action Humanitaire (CR/CH) a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordonnateurs sectoriels comme mentionné dans les directives.

OUI NON

Le processus d'élaboration du présent rapport CERF a démarré lors de la réunion de l'Équipe Humanitaire Pays (HCT), le 13 février 2014. Suite à cette réunion, OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires) a rappelé au Coordonnateur résident et à l'Équipe Humanitaire Pays (HCT) leurs rôles respectifs dans le processus de préparation et de soumission du présent rapport au Secrétariat du CERF. Le HCT a confié à OCHA et à la FAO la tâche de déterminer le calendrier détaillé de l'élaboration du rapport.

Les actions de mobilisation des ressources pour combler les besoins initiaux identifiés ont été insérées dans le plan de travail annuel 2013 de l'équipe humanitaire afin de permettre à cette dernière de mener des efforts conjoints sous la coordination du Coordonnateur résident. Au début de la première campagne antiacridienne, les ressources nécessaires avaient été mobilisées totalement.

- c. Le rapport final CERF du CR/CH a-t-il été partagé, pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordonnateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes), comme recommandé dans les directives?

OUI NON

En consultation avec les membres du HCT, le Ministère de l'Agriculture, le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC) et le Bureau régional de l'OCHA, le rapport a été finalisé et soumis au Coordonnateur résident.

I. LE CONTEXTE HUMANITAIRE

TABLE 1: VUE D'ENSEMBLE DES SUBVENTIONS D'URGENCES (US\$)

TABLE 1: VUE D'ENSEMBLE DES SUBVENTIONS D'URGENCES (US\$)		
<i>Montant total nécessaire à la réponse humanitaire: 22.4 millions pour la Campagne antiacridienne 2013/2014</i>		
Répartition des financements totaux reçus pour la réponse humanitaire par sources	Source	Montant
	CERF	5,000,000
	FONDS HUMANITAIRE COMMUN/ FONDS POUR LES INTERVENTIONS D'URGENCE (le cas échéant)	n/a
	AUTRES (Bilatéral/Multilatéral)	21, 200,000
	TOTAL	26, 200,000

TABLE 2: CERF SUBVENTIONS D'URGENCE PAR ALLOCATION ET PROJET (US\$)

TABLE 2: CERF SUBVENTIONS D'URGENCE PAR ALLOCATION ET PROJET (US\$)			
<i>Allocation 1 – date de la soumission officielle: 16-Juillet-13</i>			
Agence	Code du Projet	Groupe Sectoriel/Secteur	Montant
FAO	13-FAO-024	Agriculture (Sécurité alimentaire et moyens de subsistance)	5,000,000
TOTAL			5,000,000

TABLE 3: REPARTITION DU FINANCEMENT CERF PAR MODALITES DE MISE EN OEUVRE (US\$)

TABLE 3: REPARTITION DU FINANCEMENT CERF PAR MODALITES DE MISE EN OEUVRE (US\$)	
Modalité de mise en œuvre	Montant
Mise en œuvre directe agences des Nations-Unies/IOM	5, 000,000
Fonds transférés aux ONG pour mise en œuvre	n/a
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux	n/a
TOTAL	5, 000,000

BESOINS HUMANITAIRES

Madagascar est un pays exposé aux catastrophes naturelles, notamment la sécheresse, les inondations, les cyclones et les recrudescences acridiennes, principalement celles dues au Criquet migrateur malgache. Les conséquences humanitaires de ces diverses catastrophes naturelles sont d'autant plus importantes que Madagascar est un des pays les plus pauvres du monde, se classant au rang 151 sur 186 pays selon le Rapport du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) sur l'Indice de développement humain de 2013. Depuis avril 2010, une recrudescence acridienne s'est développée, avec une augmentation significative des populations du Criquet migrateur malgache dans l'aire grégarigène (sud-ouest du pays).

La FAO, avec le soutien des bailleurs de fonds, y compris du CERF (*Central Emergency Response Fund*), a pu traiter plus de 200 000 hectares (ha) au cours de la campagne antiacridienne 2010/2011. La recrudescence a alors été contenue dans l'aire grégarigène les dégâts aux cultures et pâturages limités ; la sécurité alimentaire a donc préservée. Cependant, les traitements effectués au cours de cette campagne antiacridienne n'ont pas permis d'éliminer toutes les infestations qui le nécessitaient faute d'un financement suffisant (seuls 50 pour cent des fonds nécessaires avaient été reçus).

La campagne de grande envergure réalisée en 2011/2012 a elle aussi permit de limiter les dégâts aux cultures et pâturages mais n'a eu aucun impact significatif sur la dynamique des populations acridiennes, faute, à nouveau, de financements adéquats. En conséquence, en avril 2012, la recrudescence acridienne s'est transformée en une invasion. Au moins 300.000 ha étaient alors infestés par des

bandes larvaires et des groupes d'aîlés à la limite de l'aire grégarigène et de l'aire d'invasion. En février 2013, la moitié du pays était infestée (tout le versant occidental jusqu'au district de Maintirano dans l'ouest du pays).

En l'absence de demande officielle d'assistance, aucune campagne antiacridienne n'a pu être mise en œuvre en 2012/2013, les effectifs acridiens ont augmenté et l'invasion s'est généralisée. Au début mai 2013, plus d'une centaine d'essaims était dénombrée dans le pays : ils avaient atteint les hauts plateaux et de nouveaux essaims ont continué à se former avant la saison sèche et fraîche.

En octobre 2013, les deux-tiers de l'île étaient infestés au moment de la requête de financement auprès du CERF. Compte tenu de l'ampleur de l'invasion, la sécurité alimentaire de 60 pour cent de la population pouvait être mise en danger par cette crise acridienne. Les moyens de subsistance, la nutrition et la sécurité alimentaire de 13 millions de personnes, c'est-à-dire plus de la moitié de la population malgache, dont neuf millions dépendent de l'agriculture, étaient menacés. La diminution de la production agricole liée à l'invasion acridienne affectait également les prix. Des augmentations du prix du riz avaient été observées dans certaines régions. Dans le district d'Ikalamavony (district enclavé qui se trouve sur l'extrême sud-ouest des hautes terres malgache), le riz coûtait alors 700 Ar/kg au lieu de 400 Ar/kg par rapport à la même période de l'année précédente.

La résilience des ménages agricoles reste très faible en raison de réserves insuffisantes ou inexistantes, de l'absence de mécanismes de stockage collectif et de la pauvreté générale, qui a miné de plus en plus les réseaux de solidarité dans les villages au cours des dernières années. De même, la capacité du pays à faire face à une crise alimentaire de grande ampleur est faible : le secteur du riz est insuffisamment organisé (manque de partenariats public/privé, stocks importés réservés aux villes, incertitudes concernant les réserves de riz, marché fragmenté) et les organisations humanitaires dans le pays ne couvrent pas toutes les zones touchées par l'invasion acridienne.

II. ZONES CIBLEES ET ETABLISSEMENT DE L'ORDRE DES PRIORITES

Suite à la requête officielle d'assistance technique et financière du Gouvernement Malgache adressée à la FAO le 5 décembre 2012, un Programme de trois ans (2013-2016) de réponse à l'invasion acridienne a été élaboré conjointement par la FAO et le Ministère de l'agriculture, pour un montant total de 41,5 millions d'USD. Ce programme prévoit trois campagnes de réponse d'urgence successives indispensables pour revenir à une situation de rémission, soit le traitement de 2,1 millions d'hectares au total.

La première campagne antiacridienne (2013/2014) sera décisive pour donner un coup d'arrêt à l'invasion. Pendant cette période, il est prévu de traiter 1,5 million d'hectares pour protéger les cultures et les pâturages afin de réduire la vulnérabilité des moyens de subsistance des populations rurales sous la menace acridienne.

Les campagnes 2014-2015 et 2015-2016 prévoient quant à elles le traitement de 500.000 et 150.000 ha respectivement. Ces deux campagnes devront permettre d'accompagner le déclin de l'invasion puis d'assurer un retour effectif à une situation de rémission. Le Programme prévoit également le renforcement des capacités nationales, accompagnant ainsi la réforme du Centre national antiacridien afin qu'il devienne une structure en mesure de mener une lutte préventive efficace et durable.

Le Programme a pour objectif de sauvegarder la sécurité alimentaire des populations rurales de Madagascar par :

1. Le renforcement des capacités de suivi et d'analyse des situations acridiennes (Composante 1).
2. Le renforcement des capacités de lutte antiacridienne (Composante 2).
3. La préservation de la santé humaine et la protection de l'environnement (Composante 3).
4. Le renforcement de la coordination de lutte antiacridienne (Composante 4).
5. L'évaluation de l'efficacité des campagnes antiacridiennes et de l'impact de la crise acridienne sur les cultures et les pâturages (Composante 5).

Le financement du CERF volet Réponse Rapide a permis de se focaliser prioritairement sur les résultats 1, 2 et 3 du Programme triennal de réponse à l'invasion acridienne. Il a été crucial pour le lancement de la première phase du programme – et de la campagne 2014/2015 – notamment pour l'acquisition et le positionnement des intrants essentiels au démarrage des activités de prospection et de lutte antiacridienne à partir de mi-septembre 2013. En effet, dès son approbation, le financement a permis l'achat d'heures de vol d'un hélicoptère, de pesticides (conventionnels, dérégulateurs de croissance et biopesticides), d'équipements de protection personnelle, de matériel de campement, etc. Sans le positionnement de ces intrants à temps, les activités antiacridiennes n'auraient pu être réalisées selon le calendrier prévu avec, en conséquence, un impact très important sur les moyens de subsistance des populations.

Les opérations de prospection lancées vers la fin septembre 2013 se sont poursuivies aussi bien dans l'aire grégarigène que dans l'aire d'invasion. Les prospections aériennes intensives effectuées à partir de du Moyen-Ouest (district de Tsiroanomandidy) et du Sud-Ouest

(district d'Ihosal) ont permis d'identifier les zones ayant reçu des pluies importantes, d'évaluer l'état et l'importance de la couverture végétale à travers le pays puis de circonscrire les zones de fortes infestations pour préparer les opérations de traitement au moment opportun.

Les interventions aériennes ont commencé début novembre, dans la région du Bongolava, localité de Soafiadanana, contre des populations larvaires. Ces opérations de lutte se sont poursuivies tout le mois dans la zone de Tsiroanomandidy contre des bandes larvaires de différents stades puis de jeunes ailés avec l'utilisation de deux pesticides : le Chlorpyrifos 240 ULV et le Teflubenzuron 50 UL. Dans l'aire grégarigène, les opérations de lutte ont démarré plus tard que dans l'aire d'invasion, vers la mi-novembre. Les traitements ont essentiellement eu lieu au niveau de la localité Lamosy contre des bandes larvaires puis de jeunes ailés. En décembre, les traitements se sont poursuivis dans les zones de Tsiroanomandidy et d'Ihosal. En janvier et février 2014, suite à des prospections extensives, les deux bases aériennes ont été redéployées au plus près des barycentres des populations acridiennes, à Tuléar et Morondava, à partir d'où les activités de lutte ont eu lieu.

Une assistance à travers la fourniture d'intrants et d'aide alimentaire sera donc considérée comme faisant partie intégrante du cluster « sécurité alimentaire et nutrition », ce qui permettra une coordination étroite et efficace entre la campagne de lutte antiacridienne et le soutien aux ménages. Les impacts indirects sur les moyen et long termes devront également être pris en compte par les autorités nationales et les acteurs humanitaires, y compris ceux liés à l'appauvrissement et à la décapitalisation des ménages agricoles (vente de zébus pour faire face au manque de nourriture et à l'insuffisance en pâturage), l'abandon des terres agricoles ou la diminution des superficies cultivées, la déscolarisation des enfants ainsi que la détérioration de la santé des populations touchées (augmentation des maladies, de la malnutrition chez les enfants et retards de croissance).

Parmi les actions déjà entreprises, le CERF a également octroyé un financement de 3 millions de dollars sous la fenêtre projet sous-financé dont la réalisation des actions de soutien aux ménages agricoles les plus vulnérables revient à la FAO, au PAM, à l'OMS et à l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population).

III. LE PROCESSUS CERF

Compte tenu de la détérioration générale de la situation socio-économique des ménages malgaches causée par les chocs cycliques - cyclones, sécheresse, inondations - et par une crise politique qui a perduré pendant cinq années à partir de 2009 (10% de plus de personnes sous le seuil de pauvreté depuis 2008), de l'ampleur de l'invasion acridienne et de son impact grandissant sur les récoltes et donc sur la sécurité alimentaire déjà très précaire des ménages, les acteurs humanitaires se sont réunis à Madagascar pour alerter l'opinion internationale sur les risques de catastrophe humanitaire.

La situation acridienne fut au centre des discussions des réunions du cluster Sécurité alimentaire/Moyens de subsistance et Nutrition ainsi que de l'Équipe Humanitaire du pays (*Humanitarian Country Team* (HCT)), en tant qu'élément déclencheur possible d'une situation humanitaire de grande ampleur à court terme.

De nombreuses options ont été envisagées suite aux réflexions et évaluations communes des participants. L'opportunité de présenter un plan de réponse semestriel dans le courant du mois de mai 2013 fut abandonnée du fait d'une procédure en cours sur le deuxième volet de la fenêtre *Underfunded* du CERF le 22 mai 2013.

Au vu de l'urgence à contrôler l'invasion acridienne afin de limiter l'augmentation des dégâts sur les cultures, il a été décidé, lors de la réunion HCT du 14 juin 2013, de préparer une requête au CERF pour contribuer au financement de la première campagne de lutte antiacridienne du Programme triennal et apporter une aide humanitaire en termes de sécurité alimentaire par le PAM, l'UNFPA, l'OMS et la FAO. Il a également été décidé de manière consensuelle de proposer une réponse d'un montant total de 7 à 8 millions d'USD sous la fenêtre Réponse Rapide, dont 5 millions d'USD, pour le Programme de lutte antiacridienne géré par la FAO et 2 à 3 millions d'USD pour le soutien aux ménages les plus vulnérables affectés par des causes/aléas multiples dont la crise acridienne.

En parallèle, Madagascar avait eu la chance d'être sélectionné parmi les pays bénéficiaires du 2nd cycle du fonds CERF 2013 sous la fenêtre Projet sous-financé. En respect au calendrier de ce processus CERF projet sous-financé, le PAM, le PNUD et la FAO devaient répondre et soumettre une requête sous cette fenêtre avec des actions d'aide humanitaire directes (hors lutte antiacridienne) pour venir en soutien aux ménages les plus pauvres et vulnérables affectés directement par l'invasion acridienne. La requête au volet *Projet sous-financé* de la FAO a été soumise vers mi-juin 2013 par la FAO.

Il a été décidé lors de la réunion du HCT et sous le conseil de l'OCHA/HCT Madagascar d'attendre les résultats des délibérations du processus CERF *Projet sous-financé* avant d'introduire la requête CERF RR. Cependant, compte tenu de l'ampleur de la crise acridienne, il a finalement été convenu entre la FAO et le HCT, avec l'appui d'OCHA-Madagascar et d'OCHA-ROSA, de soumettre la

requête sous la *fenêtre Réponse Rapide* pour la lutte antiacridienne sans attendre la délibération du processus CERF *Projet sous-financé*.

Ainsi, suite à ce processus de coordination et de consultation, en ligne avec la décision du HCT du 14 juin 2013, et à la nécessité pour la FAO de réunir le budget de la première campagne avant juillet 2013, que cette requête a été soumise au CERF.

IV. RESULTATS ET VALEUR AJOUTEE DU FINANCEMENT CERF

TABLE 4: PERSONNES AFFECTEES ET BENEFICIAIRES DIRECTS PAR SECTEUR				
Nombre total des personnes affectées par la crise: 13, 000,000				
Nombre total des personnes ayant bénéficié directement du financement CERF par groupe sectoriel/secteur	Groupe Sectoriel/Secteur	Femmes	Hommes	Total
	Agriculture (Sécurité alimentaire et Moyen de Subsistance)	6,565,000	6,435,000	13,000,000

ESTIMATION DES BENEFICIAIRES

TABLE 5: NOMBRE DE PERSONNES AYANT BENEFICIES DIRECTEMENT DU FINANCEMENT DU CERF		
	Planifié	Atteint (estimation)
Femmes	6,565,000	Non applicable*
Hommes	6,435,000	Non applicable*
Nombre total de personnes (hommes et femmes)	13,000,000	Non applicable*
Y compris, enfants de moins de 5 ans	2,600,000	Non applicable*

* A ce stade de la Campagne 1 de 2013/2014, il n'est pas facile d'estimer le nombre de personnes ayant bénéficié des interventions planifiées pour cette Campagne. Les bénéfices et résultats escomptés seront évalués en fin de Campagne 1.. En outre, le financement CERF contribue, avec d'autres financements, à la réalisation d'un plus vaste programme de réponse à l'invasion acridienne à Madagascar et ne peut être dissocié des contributions des autres bailleurs. Cependant, à la fin du projet CERF (24 février 2014), 111.500 ha avait été traités dans les régions Atsimo Andrefana, Menabe, Ihorombe et Bongolava dans la partie sud-ouest et moyen ouest du pays. On peut dire que le projet a contribué à protéger ces surfaces et sauvegarder les moyens de subsistances (en majorité agricoles) de plus ou moins 965,000 personnes. Ces chiffres devront être vérifiés et confirmés par les résultats des évaluations à mener durant le mois de juin 2014 : l'évaluation des récoltes et sécurité alimentaire (CFSAM) qui focalise en particulier ses enquêtes dans les zones fortement infestées par les criquets; ainsi que l'exercice d'évaluation de la première campagne de LAA dont l'objectif principal sera de mesurer l'impact et l'efficacité des activités de traitements sur les populations de criquet migrateur malgache et vont permettre de mieux étudier leur incidence sur les récoltes.

RESULTATS DU FINANCEMENT CERF

La contribution CERF a permis d'effectuer plus de 350 heures de vol (opérations de prospection et de lutte) avec deux hélicoptères de septembre 2013 à février 2014 dans le Moyen-Ouest, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest¹. Les prospections aériennes, épaulées par les équipes terrestres, ont permis de prospector plus de 20 millions d'hectares sur une superficie de 80 millions d'hectares envisagée en première année. Environ 270.000 ha ont été identifiés comme nécessitant des traitements et près de 111.500 ha (plus de 40 pourcent des aires identifiées) ont été traités avec des pesticides chimiques pendant la période du projet. Un total de 350.000 litres de pesticides chimiques ont été acquis sous le projet CERF pour leur utilisation pendant la première campagne, en plus des équipements de

¹ <http://www.fao.org/emergencies/resources/documents/madagascar-locust-crisis/en/>

campement, de protection personnelle, de prospection et de communication. En outre, le projet a mis à disposition une expertise internationale technique et opérationnelle sans laquelle la première campagne antiacridienne n'aurait pu démarrer et être mise en œuvre dans les délais prévus, ce qui aurait entraîné une nouvelle détérioration de la situation acridienne sur la Grande-Île et des conséquences désastreuses sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations rurales malgaches.

VALEUR AJOUTEE DU FINANCEMENT CERF

a) Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires?

OUI EN PARTIE NON

Si aucun financement n'avait été disponible ou s'il ne l'avait été que tardivement, et donc si aucune réponse d'urgence n'avait été initiée, le pays aurait pu être affecté pour une très longue période avec un impact très important sur les moyens de subsistance des populations et une augmentation des coûts sociaux et environnementaux. Il est encore prématuré pour tirer des conclusions sur l'efficacité de cette première campagne antiacridienne du Programme triennal de réponse à l'invasion acridienne mais sans le financement du CERF en temps opportun puis celui d'autres bailleurs, la situation d'insécurité alimentaire dans le pays serait sans aucun doute encore plus grave qu'elle ne l'est actuellement.

b) Les financements du CERF ont-ils favorisé la réponse aux besoins les plus urgents??

OUI EN PARTIE NON

extensives, commencées dès mi-octobre 2013. Il s'agit en particulier : d'heures de vol d'hélicoptère pour des prospections destinées à identifier les barycentres des populations acridiennes, déterminer leur nature et leur extension puis localiser les zones les plus fortement infestées, afin de préparer les opérations de lutte ; des équipements nécessaires aux opérations de traitement tels que les pesticides conventionnels, les dérégulateurs de croissance et les biopesticides ; les équipements de protection personnelle et le matériel de campement ; le déploiement rapide sur le terrain d'une expertise technique et logistique afin de coordonner le démarrage et le suivi des activités de la campagne ; la mise à disposition des frais de fonctionnement des équipes de terrain. Le financement CERF a permis d'acquérir et livrer des intrants essentiels au démarrage de la campagne et aux prospections

c) Les financements du CERF ont-ils favorisé la mobilisation d'autres financements?

OUI EN PARTIE NON

Le financement du CERF, qui s'est ajouté à une enveloppe de 10 millions d'USD du Gouvernement de Madagascar à travers un prêt de la Banque Mondiale, a favorisé la mobilisation de fonds d'autres bailleurs de fonds internationaux tels que l'Autriche, la Belgique, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, la Norvège et l'Union européenne. Un total de 26,2 millions d'USD a été reçu par la FAO pour la Campagne 2013/2014 (y compris le financement du CERF) au 23 février 2014.

d) Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire?

OUI EN PARTIE NON

La requête réalisée auprès du CERF sur le volet Réponse Rapide a fait l'objet de nombreuses réunions de coordination entre les différentes agences au sein de l'Equipe Humanitaire du pays (*Humanitarian Country Team* - HCT). De plus, une forte sensibilisation et des réflexions communes ont été réalisées au sein du cluster sécurité alimentaire et moyens de subsistance afin de comprendre au mieux et apporter une réponse commune aux régions les plus touchées par l'invasion acridienne.

e) Le cas échéant, veuillez expliquer d'autres aspects de la valeur ajoutée à la réponse humanitaire par le financement CERF

Non applicable

² Par réponse aux besoins les plus urgents, référence est faite aux actions nécessaires, rapides et limitées dans le temps et aux ressources requises afin de minimiser les pertes de vies humaines additionnelles et les dommages aux biens sociaux et économiques (ex vaccination d'urgence, contrôle d'une invasion de criquets, etc.).

V. ENSEIGNEMENTS TIRES

TABLE 6: OBSERVATION POUR LE <u>SECRETARIAT DU CERF</u>		
Enseignements Tirés	Suggestions De Suivi/Amélioration	Entité Responsable
Le processus rapide de traitement de la demande de financement pour la réponse d'urgence de la part du Secrétariat CERF a permis d'initier à temps les activités de la campagne antiacridienne.	Processus de coordination à encourager pour le futur.	Secrétariat CERF et FAO.

TABLE 7: OBSERVATIONS POUR L' <u>EQUIPE DE PAYS</u>		
Enseignements Tirés	Suggestions De Suivi/Amélioration	Entité Responsable
Coordination exemplaire. La FAO apprécie les efforts réalisés par le Coordonnateur Résident du SNU à Madagascar, ceux de l'équipe HCT ainsi que ceux d'OCHA	Même processus de coordination à continuer dans le futur.	Coordinateur Résident de SNU à Madagascar, les membres de l'Equipe Humanitaire Pays (ONGs, NU, Gouvernement)

VI. RESULTATS DES PROJETS

TABLE 8: LES RESULTATS DU PROJET			
Information Projet CERF			
1. Agence:	FAO	5. Période de mise en œuvre du projet CERF:	23 août 2013 – 22 février 2014
2. Code du projet CERF:	13-FAO-024	6. Statut du projet CERF	<input type="checkbox"/> En cours
3. Groupe sectoriel/Secteur:	Agriculture		<input checked="" type="checkbox"/> Achevé
4. Titre du projet:	Réponse d'urgence à l'invasion acridienne à Madagascar Campagne		
7. Financement	a. Budget Total du Projet : US\$ 22.4 millions b. Montant total du financement reçu pour le projet : US\$ 26.2 millions c. Montant reçu du CERF : US\$ 5 millions		d. Fonds CERF transmis aux partenaires d'exécution : - Partenaires ONG et Croix Rouge/Croissant Rouge : US\$ 0 - Partenaires gouvernementaux : US\$ 0
Résultats Obtenus			
8. Nombre total de personnes ayant <u>bénéficié directement</u> du financement du CERF, planifié et atteint (veuillez soumettre une répartition par genre et ans).			
Nombre de Bénéficiaires Directs		Planifié	Atteint
		En cas de différences significatives entre le nombre planifié et atteint, merci de fournir une explication:	
a. Femmes		6.565.000	N/A
b. Hommes		6.435.000	N/A
c. Nombre total de personnes (femmes + hommes):		13.000.000	N/A
d. Y compris, enfants de moins de 5 ans		2.600.000	N/A
9. Objectif initial du projet CERF selon la proposition approuvée			
<p>Objectif général</p> <ul style="list-style-type: none"> L'objectif général du projet est de préserver les moyens de subsistance et sauvegarder la sécurité alimentaire des populations rurales de Madagascar. <p>Objectif spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> L'objectif spécifique est de lutter contre l'invasion acridienne en cours et de réduire les effectifs des populations de Criquet migrateur malgache au cours de l'année 2013-2014 dans l'ensemble des zones infestées afin de protéger les cultures et les pâturages et de stopper la dynamique des populations. 			
10. Résultats initiaux attendus selon la proposition CERF approuvée			
Résultat 1 : Capacités de suivi et d'analyse des situations acridiennes renforcées			
<p>Les capacités de suivi et d'analyse des situations acridiennes sont renforcées, permettant de comprendre la dynamique des populations, de mettre en œuvre la stratégie antiacridienne, de procéder aux indispensables ajustements tactiques en cours de campagne et d'identifier les cibles pour les opérations de lutte de grande envergure.</p> <ul style="list-style-type: none"> Dynamique des populations suivie et évolution de l'invasion documentée (y compris avec des cartes des barycentres des populations acridiennes régulièrement disponibles) en vue des opérations de lutte de grande envergure. Une base aérienne mobile est opérationnelle dès septembre 2013 pour des opérations de prospection extensive; l'autre base l'est à partir de mi-octobre 2013. 			

- **Les équipements nécessaires aux opérations de prospection sont disponibles** à Madagascar dès septembre 2013 puis acheminés vers les bases aériennes et mis à disposition des équipes pour la Campagne antiacridienne.
- **Les prospections aériennes** sont effectuées à partir de septembre 2013 dans les zones infestées et sur au moins 13 millions d'hectares (sous la contribution CERF). Les tracés des itinéraires de prospection sont disponibles.
- **La supervision et la coordination technique et opérationnelle** des activités de cette composante sont assurées par un Coordinateur de campagne et un logisticien recrutés et affectés à Madagascar pour une durée de deux mois chacun.
- **Un Expert international Acridologue**, dont le rôle est crucial pour la définition et l'ajustement de la stratégie antiacridienne à Madagascar, est recruté pour une période de 5 mois.
- **Un Expert international, Coordonnateur d'urgence, et son adjoint**, sont recrutés pour quinze jours chacun. Ils sont en charge de la supervision directe du personnel national et international de la FAO et de toutes les activités administratives, financières et opérationnelles au niveau de la FAO à Madagascar.
- **Un Expert international, Chargé de programme**, est affecté à cette composante à Madagascar pour deux mois. Il assure le maintien des relations avec les parties prenantes concernées. Il contribue à garantir la qualité, la cohérence et la pertinence des outils de communication, des activités à mener et des messages à diffuser en tenant compte des particularités des différentes situations et audiences dans le pays.
- Un appui est également fourni par **le personnel de la Représentation de la FAO à Madagascar** pour la mise en œuvre du projet (trois experts nationaux, dont un opérationnel, un administratif et un financier, pour deux mois chacun). Ils sont chargés du suivi de tous les aspects opérationnels, administratifs et financiers du projet.

Résultat 2 : Capacités de lutte antiacridienne renforcées

Les effectifs des populations du Criquet migrateur malgache sont réduits au cours de la campagne 2013-2014 dans l'ensemble des zones infestées comme le montrent :

a) l'évolution tant spatio-temporelle que quantitative et qualitative des populations acridiennes disponible pendant la durée du projet grâce aux prospections aériennes et terrestres et à l'analyse de leurs résultats ;

b) la localisation, l'importance numérique et l'état phasaire des populations acridiennes présentes en fin de saison des pluies 2013/2014.

- **Les bases aériennes sont opérationnelles** à partir d'octobre 2013 pour les opérations de lutte.
- **Les pesticides et autres équipements nécessaires aux opérations de lutte sont disponibles** à partir de septembre 2013, et rendus disponibles en temps requis à proximité des futurs théâtres d'opérations puis mis à disposition des équipes pour la Campagne 1.
- **Les opérations de traitement sont effectuées** à partir d'octobre 2013 jusqu'à janvier 2014 dans les zones infestées et au moins 219.000 hectares sont traités ou protégés. Les tracés des opérations de traitement sont disponibles.
- **La supervision et la coordination technique et opérationnelle** des activités de cette composante sont assurées : un Coordinateur de campagne et un logisticien sont recrutés et affectés à Madagascar pour une durée de trois mois chacun.
- **Un Expert international, Coordonnateur d'urgence (à Madagascar) et son adjoint** pour 0,5 personne/mois, et un Expert international, Chargé de programme (à Madagascar pour deux mois) sont affectés à cette composante.
- **Un appui est aussi fourni à la Représentation de la FAO à Madagascar** pour la mise en œuvre du Programme sur le terrain avec trois experts nationaux dont un opérationnel, un administratif et un financier (quatre mois chacun) et du personnel de support (chauffeurs et ouvriers).

Résultat 3 : Santé humaine préservée et environnement protégé

Aucun incident signalé affectant la santé humaine lors des opérations de lutte aérienne ou de la manipulation des pesticides.

- **L'impact des opérations** de lutte sur l'environnement est limité.
- **L'équipement de protection individuelle** est disponible à temps et dûment utilisé pendant toute manipulation de pesticide.
- **Une équipe de suivi de l'impact des traitements sur la santé humaine et l'environnement** est mise en place et opérationnelle pour une durée de six mois.
- **Une équipe de gestion des fûts de pesticide vides** est mise en place et pour une durée de six mois.
- **Le matériel nécessaire au suivi des aspects sanitaires et environnementaux** est disponible.
- **La gestion des stocks de pesticides** est assurée et les fûts de pesticide vides sont collectés et stockés.

11. Résultats obtenus à l'aide du financement CERF

Résultat 1 : Capacités de suivi et d'analyse des situations acridiennes renforcées

- **Une Cellule de veille acridienne** a été mise en place au sein de la Direction de la protection des végétaux (DPV), à Antananarivo, dès février 2013, à travers des fonds d'urgence avancés par la FAO. Cette Cellule de veille est composée de trois jeunes experts juste diplômés dont l'un est chargé des données météorologiques, l'autre des données acridiennes et le troisième des informations sur les dégâts aux cultures et pâturages. La contribution du CERF a permis à la Cellule de veille, conjointement avec les financements des autres bailleurs, de bénéficier de l'assistance technique et de la formation par un Expert international en système d'information géographique (SIG) et bases de données sur la création et la gestion d'une base de données, la production de cartes thématiques sur la dynamique des situations acridiennes, écologiques et météorologiques, et la cartographie des traitements. Ainsi, pendant la période de mise en œuvre du projet, d'août 2013 à février 2014, un total de **12 bulletins décennaires et 6 bulletins mensuels** (pour la documentation des évolutions spatio-temporelles des populations acridiennes) a été préparé par la Cellule de veille, distribué aux parties prenantes et publié sur le site web de la FAO dédié à l'urgence acridienne à Madagascar (<http://www.fao.org/emergencies/countries/detail/en/c/161541>).
- Suite à un appel à concurrence, la FAO a contracté une compagnie de services aériens pour la **mise à disposition d'hélicoptères**, de pilotes, mécaniciens et logisticiens pour les opérations de prospection aérienne. Le premier hélicoptère est arrivé à Madagascar le 20 septembre 2013, ce qui fut l'occasion du lancement officiel de la campagne 2013-2014 en présence du Ministre de l'agriculture, du Représentant FAO dans le pays et des bailleurs de fonds. Les opérations de prospection ont démarré le 26 septembre 2013 dans l'ouest du pays. Le deuxième hélicoptère est arrivé le 10 octobre 2013 et deux bases aériennes ont été installées dans l'ouest (Tsiroanomandidy) et le sud-ouest (Ihosy). Le deuxième hélicoptère a commencé les opérations de prospection le 4 novembre 2013. Du 26 septembre 2013 au 20 février 2014, les deux hélicoptères ont volé plus de 235 heures pour prospecter les zones infestées. Les tracés des prospections aériennes ont été publiés dans les bulletins décennaires et mensuels produits par la Cellule de veille.
- La FAO a acquis à travers le financement du CERF **l'équipement nécessaire suivant** : équipement de campement (lits, tables, tentes, matériel de cuisine, générateurs, etc.) ; matériel de prospection (équipement entomologique) ; 18 radios BLU (4 radios fixes pour les bases et 14 radios mobiles pour les véhicules) ; 4 téléphones satellitaires ; 4 appareils photos numériques ; 39 unités GPS ; 5 ordinateurs portables et 5 imprimantes.
- **Les prospections aériennes extensives** ont permis d'identifier la nature et l'extension des populations adultes ayant survécu à la fin de la saison sèche et de la saison tempérée et de localiser les zones fortement infestées par ces populations acridiennes afin de prévoir leur déplacements et de préparer les opérations de lutte. En février 2014, plus de 20 millions d'hectares avait été prospectés (c'est-à-dire 25 pourcent des 80 millions d'hectares prévus pour la période septembre 2013 à août 2014).
- **La supervision et la coordination technique et opérationnelle** des activités de cette composante ont été assurées par un Coordinateur de campagne et un logisticien/ conseiller en sécurité. Le Coordinateur de campagne a été recruté à partir de septembre 2013, pendant 4 mois sous le CERF, pour veiller à la mise en œuvre de la stratégie antiacridienne et à la bonne exécution de ses adaptations tactiques spatio-temporelles, contribuer à la mise en place des bases aériennes et veiller à leur bon fonctionnement, et superviser les opérations aériennes de surveillance.
Le Logisticien/conseiller en sécurité a été déployé en octobre-novembre 2013 pour organiser l'approvisionnement et la répartition de tous les matériels nécessaires au bon déroulement des opérations de prospection, et faire le suivi sur la situation relative à tous les intrants nécessaires. Il a aussi formé le staff du CNA, le personnel des bases aériennes, les prospecteurs et l'équipage de l'hélicoptère sur l'organisation, la gestion et les aspects de sécurité d'une base aérienne.
- **Un Logisticien aéronef** a aussi été recruté sous ce financement de septembre 2013 à février 2014 en tant que responsable de la conformité des aéronefs et de leurs équipements de prospection, et pour s'assurer de la bonne utilisation de l'ensemble des matériels présent sur les bases.
- **Un Expert international acridologue**, recruté pendant une période de 5 mois, a joué un rôle crucial pour la définition et l'ajustement de la stratégie antiacridienne à Madagascar, veiller à la mise en œuvre des activités du projet en assurant leur cohérence technique et le respect des tous les standards techniques et les codes des bonnes pratiques de la FAO en matière de lutte antiacridienne.
- **Deux Experts acridologues juniors** ont été impliqués aussi à partir de janvier 2014 (1 mois chacun sous le financement CERF, jusqu'en février 2014) pour contribuer à la préparation et à l'exécution des opérations de prospection et de lutte et à l'analyse des données acridiennes et antiacridiennes.
- La contribution a cofinancé la position d'**un Coordonnateur d'urgence et de son adjoint** pendant deux mois chacun pour superviser le personnel national et international de la FAO à Madagascar, ainsi que les activités administratives, financières et opérationnelles dans le pays.
- **Un Chargé de programme** a été affecté à la FAO Madagascar pour assurer le maintien des relations avec les parties prenantes concernées pendant 6 mois, d'août 2013 à février 2014,

- **Deux Assistants nationaux**, dont un en gestion opérationnelle et l'autre en gestion administrative, ont également fourni un appui au niveau de la Représentation de la FAO à Madagascar, pendant trois mois et demi et deux mois et demi respectivement, pour la mise en œuvre du projet et de la campagne en général.
- **Trois Chargés des opérations** ont contribué, grâce au financement CERF, à la mise en œuvre et au suivi des activités de la campagne pendant 5 mois, d'août 2013 à janvier 2014.

Résultat 2 : Capacités de lutte antiacridienne renforcées

- **Les opérations de lutte aérienne** ont démarré un mois environ après le début des prospections. Le premier hélicoptère, basé dans le sud-ouest (Ihoso), a commencé les opérations de lutte en mi-novembre 2013. Le deuxième hélicoptère, initialement basé à Tsiroanomandidy (ouest), a commencé les traitements le 9 novembre 2013, pour se déplacer ensuite un peu plus au sud vers Miandrivazo (centre-ouest), à partir du 9 décembre 2013. Entre le 9 novembre et le 20 février 2014, les deux hélicoptères ont effectué plus de 125 heures d'épandage et ont traité ou protégé plus de **111 500 hectares**³ avec des pesticides conventionnels et des dérégulateurs de croissance. Les opérations héliportées ayant démarré plus tard que prévu et les traitements aériens ayant souvent été interrompus ou ralentis à cause de problèmes techniques des aéronefs, les superficies traitées ou protégées ont été inférieures à celles prévues pendant la période de mise en œuvre du projet.
- **Les équipements** acquis dans le cadre de la Composante 1 (radios, GPS, téléphones satellitaires, etc.) seront utilisés pour les prospections comme pour les opérations de lutte. En outre, le projet a permis d'acquérir de l'équipement de protection personnelle (PPE), 8 pompes pour pesticides (4 pompes pour pesticide chimique et 4 pour biopesticide) pour les équipes des bases aériennes. Les équipements (y compris ceux de la Composante 1) ont été livrés aux destinations finales entre septembre 2013 et février 2014, dont certains de manière échelonnée pour des raisons de disponibilité de stock de la part des fournisseurs. Ainsi, les téléphones satellitaires ont été livrés en septembre, les radios et le premier lot d'équipement de protection personnelle en octobre, les GPS, appareils-photo numériques, ordinateurs et imprimantes et le deuxième lot d'équipement de protection en novembre, l'équipement entomologique en décembre, l'équipement de campement en janvier et les pompes pour pesticides et bio-pesticides en février. Pour le matériel de campement, étant donné les retards dans la livraison, le CNA avait mis à disposition le matériel restant de la campagne antiacridienne 2011 pour les mois d'octobre à décembre 2013. D'autre part, les pompes ayant été réceptionnées seulement en février 2014, la compagnie aérienne avait fourni, selon les termes de son contrat, ses propres pompes pour le transfert des pesticides.
- La stratégie pour faire face à l'invasion acridienne comprend l'utilisation de pesticides conventionnels à action rapide pour les traitements en couverture totale, principalement contre les ailés, l'utilisation d'inhibiteurs de croissance (IGRs) pour les traitements en barrières permettant de protéger rapidement de vastes surfaces contaminées par des bandes larvaires et des biopesticides utilisés plus particulièrement dans les zones écologiquement sensibles. Dans le cadre de la Campagne 2013/2014, le projet CERF a contribué à l'achat de : 950 kg de **biopesticide** (Green Muscle®) sur le total de 1 500 kg prévu; 29 000 litres d'**IGR** (Teflubenzuron), livrés début novembre 2013, sur un total de 200 000 litres; et 90 000 litres de **pesticide conventionnel (Chlorpyrifos)** – dont un premier lot de 48 000 litres livré fin novembre 2013 - sur un total de 550 000 litres. De plus, 260 000 litres de pesticide conventionnel ont été fournis par les gouvernements de l'Algérie (30 000 litres), de la Mauritanie (30 000 litres) et du Maroc (200 000 litres) comme donation à partir de leurs stocks. La FAO, grâce aux fonds CERF, a pu réaliser le transport par voies aérienne et maritime de la Mauritanie (30 000 litres livrés en février 2014 par bateau) et du Maroc (premier lot de 64 000 litres livré par voie aérienne en octobre 2013 et deuxième lot de 136 000 litres en février 2014 par bateau) vers Madagascar. Ce processus, dénommé « **triangulation** », réduit la quantité totale de pesticides chimiques en circulation en utilisant les surplus de stocks situés dans d'autres pays; cela limite également les risques environnementaux liés au stockage prolongé (par exemple à travers des pertes) et à leur destruction quand ils sont périmés. Au 23 février 2014, un total de 230 000 litres avait été livré à partir de la Mauritanie et du Maroc. Ainsi, avec la mise à disposition de ces pesticides et des deux hélicoptères pour les opérations de prospection et de lutte, il a été possible de traiter ou protéger environ 111 500 hectares de populations acridiennes de novembre 2013 au 20 février 2014.
- **Les ressources humaines** (Coordinateur de campagne, Logisticien/conseiller en sécurité, Logisticien aéronef, Experts acridologues juniors, Coordonnateur d'urgence, etc.) impliquées dans la mise en œuvre des activités de la Composante 1, l'ont aussi été pour la Composante 2 du projet.
- Le projet a recruté un **spécialiste en logistique et pulvérisation** qui a contribué à l'organisation logistique des opérations de prospection et lutte des bases aériennes, à la formation ou au recyclage du personnel national affecté aux bases aériennes sur les techniques de calibrage du matériel de pulvérisation aérien et terrestre.

Résultat 3 : Santé humaine préservée et environnement protégé

- Au 23 février 2014, **aucun incident** sur la santé humaine et l'environnement dans les zones traitées n'a été signalé.

³ http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/emergencies/docs/MDG_Cell%20veille%20acridienne_bull%20D5%20février%202014.pdf

<ul style="list-style-type: none"> • L'équipement de protection individuelle utilisé pendant les opérations de lutte a été positionné sur les bases aériennes à partir de début novembre 2013. Ainsi, 890 masques de protection, 630 paires de gants en nitrile, 890 lunettes, 370 paires de bottes, 370 combinaisons, 370 casquettes, 630 paires de gants en PVC, 370 tabliers ont été mis à disposition des équipes des bases aériennes impliquées dans la manipulation des fûts de pesticides et dans les opérations de traitement. • Une équipe pour le suivi de l'impact des traitements antiacridiens sur la santé humaine et l'environnement et une équipe pour la gestion des fûts de pesticide vides ont été déployées à partir de novembre 2013. La contribution CERF a couvert les frais de fonctionnement (carburant, réparation des véhicules, indemnités journalières des membres des équipes mobilisés par le CNA, les salaires des chauffeurs, etc.) de ces équipes pendant 3 mois, de novembre 2013 à janvier 2014. Un système de gestion des stocks de pesticides (PSMS - <i>Pesticide Stock Management System</i>) - base de données permettant d'aider à mieux gérer les stocks de pesticides et réduire ainsi le risque de péremption - permet de disposer à tout instant d'un inventaire des pesticides et de faire le suivi de leur utilisation afin d'assurer leur traçabilité, de l'acquisition jusqu'à l'élimination des fûts vides, grâce à un système de gestion automatisé et simplifié qui utilise des codes-barres uniques pour chaque fût de pesticide. Cette base de données, développée par la FAO en 2004/05 à l'issue de la dernière recrudescence majeure du Criquet pèlerin au Sahel, a été mise en place à Madagascar (sous d'autres financements) en début de campagne. Un expert international a fourni une assistance technique et dispensé une formation en gestion des pesticides sur la base de données PSMS aux agents du CNA et de la DPV en novembre 2013. La gestion des pesticides est aussi documentées régulièrement dans les rapports décennaires et mensuels publiés par la Cellule de Veille. • Le matériel de suivi sanitaire, deux kits de cholinestérase (y compris des recharges), ont été livrés à Madagascar en début de campagne, en septembre 2013. Le cholinestérase est une enzyme du sang nécessaire au fonctionnement du système nerveux. Les pesticides chimiques peuvent inhiber cette enzyme ce qui peut avoir des conséquences graves sur la personne selon le degré d'exposition. Les kits distribués servent donc à vérifier le taux de cholinestérase dans le système sanguin de l'agent impliqué dans les opérations de lutte et à le retirer temporairement ou définitivement d'activités liées aux pesticides selon le degré d'inhibition du cholinestérase. 	
12. En cas de différence significative entre les résultats attendus et atteints, merci d'en expliquer les raisons:	
<p>Il avait été anticipé dans le projet CERF que les activités de traitement débuteraient en octobre 2013. Cependant, à l'arrivée du premier hélicoptère en mi-septembre 2013, il a d'abord fallu réaliser les prospections extensives en fin de saison fraîche et sèche afin de localiser les populations acridiennes, ayant survécu à l'hiver austral, et leurs barycentres (zones les plus infestées), et les caractériser afin de prévoir leurs déplacements et de préparer les opérations de lutte. Les opérations de prospection ont continué pendant un mois et demi et une fois identifiées les zones à traiter, l'hélicoptère a commencé les opérations de traitement le 9 novembre 2013, suite à l'installation des bases aériennes et au déploiement des équipes (équipes bases aériennes, équipe de coordination, équipe de gestion des fûts de pesticides, équipe suivi santé et environnement, etc.) sur le terrain.</p> <p>Les opérations héliportées ont démarré plus tard que prévu en raison de contraintes logistiques et de délais accumulés par la compagnie aérienne. De plus, initialement, les traitements aériens ont souvent été interrompus ou ralentis à cause de problèmes techniques des aéronefs (cuve pour pesticides endommagée, dysfonctionnement appareils électroniques, bas débit des pompes pour pesticides, etc.), et donc les superficies traitées ou protégées ont été inférieures à celles prévues pendant la période de mise en œuvre du projet. Initialement, le projet prévoyait le traitement d'au moins 219 000 hectares dans les zones infestées alors qu'en février 2014, en fin de projet, seulement 111 500 hectares avaient été traités ou protégés. Toutefois, dans le cadre de la Campagne antiacridienne 2013/2014, la FAO a prévu de mobiliser un troisième hélicoptère et un avion agricole pour renforcer les capacités de lutte et atteindre les résultats escomptés à la fin de la campagne 1 en termes de superficies traitées ou protégées.</p>	
13. Les activités financées par le CERF font-elles partie d'un projet CAP muni d'un code IASC marqueur de genre?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<p>Si 'Oui', quel est le code (0, 1, 2a, ou 2b):</p> <p>Si 'Non' (ou si le code est 1 ou 0): Le financement CERF, dans le cadre du Programme triennal de lutte antiacridienne, a répondu aux besoins immédiats de la première phase de la Campagne 2014/15 et assuré (avec d'autres financements) le démarrage des activités de réponse d'urgence en temps opportun. Une évaluation de la campagne prévue être menée au mois de juin 2014 permettra de déterminer la contribution des financements CERF au programme.</p>	
14. Suivi et Evaluation: Ce projet a-t-il été évalué ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>

L'ensemble des acquisitions de biens et services et des activités menées grâce au financement du CERF ont fait l'objet d'un suivi rigoureux de la part de la FAO. Une évaluation a donc été possible sur la base du document de projet signé entre le CERF et la FAO, comme il est possible de le voir dans les points ci-dessus. Cependant, à ce stade de la Campagne 2013/2014, il n'est pas possible d'estimer les retombés de ce projet. Les bénéfices et résultats escomptés seront évalués en fin de Campagne 1, en août-septembre 2014. En outre, le financement CERF contribue, avec d'autres financements, à la réalisation d'un plus vaste programme de réponse à l'invasion acridienne à Madagascar et ne peut être dissocié des contributions des autres bailleurs.

ANNEXE 1. FINANCEMENTS DU CERF TRANSFERE AUX PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

N/A

ANNEXE 2: ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS (Par Ordre Alphabétique)

BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes
BLU	Bande Latéral Unique
CERF	Fond central d'intervention d'urgence
CERF/RR	Fond central d'intervention d'urgence/Réponse Rapide
CERF/UFE	Fond central d'intervention d'urgence/Underfunded
CNA	Centre National Antiacridien
DPV	Direction de la Protection de Végétaux
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GPS	Global Position System
HCT	l'Équipe Humanitaire Pays
IGR	Insect Growth Regulator
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OCHA-ROSA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires - Bureau régional pour l'Afrique australe
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCN	Poste de Coordination National
PPE	Equipement de Protection Personnel
ULV	Ultra Low Volume
UNDP - PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNFPA - FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
SIG	Système d'Information Géographique
SNU	Système des Nations Unies